

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

16 DÉCEMBRE 2011

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

Tarifs municipaux 2012

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 17 décembre 2011
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 23 décembre 2011
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 décembre 2011

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille onze, le 16 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 9 décembre deux mille onze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

Avaient donné procuration :

Monsieur HAÏAT à Monsieur BAZIN d'ORO
Madame NICOT à Madame GENDRON
Madame ROCCHETTI à Monsieur LAMY
Madame TÉA à Madame KARCHI-SAADI
Monsieur ROUSSEAU à Madame BOUTIN

Excusée :

Madame FRYDMAN

Secrétaire de Séance :

Monsieur BAZIN D'ORO

N° DE DOSSIER : 11 H 10

OBJET : TARIFS MUNICIPAUX 2012

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Il convient de fixer les tarifs municipaux qui prennent effet au 1^{er} janvier 2012.

Les perspectives d'évolution des recettes provenant des tarifs seront prises en compte dans le projet de budget primitif pour 2012.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les tarifs récapitulés dans les tableaux ci-joints.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

ADOPTE les tarifs récapitulés dans les tableaux ci-joints.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le Maire-Adjoint délégué,



Pascale GENDRON

TARIFS 2012

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2011

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Opérations funéraires	Tarifs de concessions - Ancien cimetière				
	Concessions ne bordant pas l'allée centrale				
	. 30 ans - 2 m ²	1 124,00 €	1 146,00 €	1,96%	
	. 30 ans - 3 m ² 36	1 784,00 €	1 819,00 €	1,96%	
	. 30 ans - 4 m ²	2 460,00 €	2 509,00 €	1,99%	
	. 50 ans - 2 m ²	1 883,00 €	1 920,00 €	1,96%	
	. 50 ans - 3 m ² 36	3 235,00 €	3 299,00 €	1,98%	
	. 50 ans - 4 m ²	4 078,00 €	4 159,00 €	1,99%	
	Concessions en bordure de l'allée centrale				
	. 30 ans - 2 m ²	1 393,00 €	1 420,00 €	1,94%	
	. 30 ans - 3 m ² 36	2 335,00 €	2 381,00 €	1,97%	
	. 30 ans - 4 m ²	2 777,00 €	2 832,00 €	1,98%	
	. 50 ans - 2 m ²	2 314,00 €	2 360,00 €	1,99%	
	. 50 ans - 3 m ² 36	3 859,00 €	3 936,00 €	2,00%	
	. 50 ans - 4 m ²	4 645,00 €	4 737,00 €	1,98%	
	Tarifs de concessions - Nouveau cimetière				
	Tarifs de concessions pour une inhumation en cercueil				
	. 10 ans - 1 m ²	160,00 €	163,00 €	1,88%	
	. 15 ans - 2 m ²	270,00 €	275,00 €	1,85%	
	. 30 ans - 2 m ²	433,00 €	441,00 €	1,85%	
	. 30 ans - 3 m ² 36	642,00 €	654,00 €	1,87%	
	. 30 ans - 4 m ²	769,00 €	784,00 €	1,95%	
	. 50 ans - 2 m ²	805,00 €	821,00 €	1,99%	
	. 50 ans - 3 m ² 36	1 349,00 €	1 375,00 €	1,93%	
	. 50 ans - 4 m ²	1 624,00 €	1 656,00 €	1,97%	
	Tarifs de concessions pour une inhumation en cavurne				
	. 15 ans - 1 m ²	238,00 €	242,00 €	1,68%	
. 30 ans - 1 m ²	400,00 €	408,00 €	2,00%		
Tarifs des cases - Espace columbarium					
. 15 ans - 2 urnes	608,00 €	620,00 €	1,97%		
. 30 ans - 2 urnes	1 105,00 €	1 127,00 €	1,99%		
Tarifs des cavurnes (clef en main) - Espace columbarium					
. 15 ans - 4 urnes	832,00 €	848,00 €	1,92%		
. 30 ans - 4 urnes	1 560,00 €	1 591,00 €	1,99%		
Taxe d'exhumation (ancien et nouveau cimetière)	104,00 €	106,00 €	1,92%		
Taxe d'inhumation (ancien et nouveau cimetière)	104,00 €	106,00 €	1,92%		

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Opérations funéraires (suite)	Taxe de vacation de police				Tarifs non révisables (loi n° 2008-1350 du 19/12/2008 relative à la législation funéraire)
	. Première exhumation	20,00 €	20,00 €	0,00%	
	. A partir de la 2ème exhumation dans la même concession	10,00 €	10,00 €	0,00%	
	Taxe de dépôt d'urne :				
	. au colombarium (en case ou en cavurne)	124,00 €	126,00 €	1,61%	
	. dépôt d'urne dans une sépulture	75,00 €	76,00 €	1,33%	
	Taxe de retrait d'urne	75,00 €	76,00 €	1,33%	
	Dispersion des cendres - Jardin du souvenir	75,00 €	76,00 €	1,33%	
	Dépôt dans caveau provisoire - Par quinzaine	125,00 €	127,00 €	1,60%	
	Redevance pour creusement de fosse (pleine terre)				
. Profondeur à 0,50 m (Urnes)	87,00 €	88,00 €	1,15%		
. Profondeur à 1,50 m	251,00 €	256,00 €	1,99%		
. Profondeur à 2 m	326,00 €	332,00 €	1,84%		
Stationnement taxis	Occupation du domaine public rue de la surintendance (tarifs journaliers)	1,37 €	1,40 €	2,19%	

VIE CULTURELLE - COLLECTIONS MUNICIPALES

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS	
Musée municipal et musée Claude Debussy	* Reproduction ou location de documents - Tarifs à l'unité					
	~ Tirages noirs et blancs ou couleurs et d'après des diapositives ou en ektachrome					
	. Format 10 X 15	2,80 €	2,80 €	0,00%		
	. Format 13 X 18	6,65 €	6,65 €	0,00%		
	. Format 15 X 21	6,65 €	6,65 €	0,00%		
	. Format 20 X 30	9,35 €	9,35 €	0,00%		
	. Sur CD ROM (photo non professionnelle)	5,25 €	5,25 €	0,00%		
	~ Location de diapositives couleur 24x36 (délai de 3 mois maximum)	8,60 €	8,80 €	2,33%		
	~ Location d'ektachromes (délai de 3 mois maximum)	48,00 €	49,00 €	2,08%		
	~ Photographie numérique professionnelle	48,00 €	49,00 €	2,08%		
	~ Perte ou détérioration de diapositives	71,40 €	72,80 €	1,96%		
	~ Perte ou détérioration d'ektachromes	144,90 €	147,80 €	2,00%		
	~ Restitution hors délai (par mois de retard)	17,85 €	18,20 €	1,96%		
	* Droits de reproduction par image					
	~ Livres et périodiques	35,55 €	36,00 €	1,27%		
~ Réédition des livres et périodiques	17,75 €	18,00 €	1,41%			
~ Supports audiovisuels et numériques (n&b et couleur)	84,15 €	85,00 €	1,01%			
~ Réédition des produits audiovisuels et numériques (n&b et couleur)	84,15 €	85,00 €	1,01%			
~ Supports publicitaires (n&b et couleur)	541,00 €	551,00 €	1,85%			
~ Supports divers non publicitaires (cartes de vœux, cartes postales, affiches (n&b et couleur)	84,15 €	85,00 €	1,01%			
~ Non respect des conditions d'utilisation des droits de reproduction (délais, mentions obligatoires...) : application d'une pénalité	doublement des droits facturés	doublement des droits facturés				
~ Réduction forfaitaire des droits de reproduction pour demande émanant d'un musée exclusivement (tarif préférentiel)	droits facturés minorés de 25%	droits facturés minorés de 25%				
* Droits de prises de vue (télévision, cinéma)						
. par 1/2 journée	300,00 €	306,00 €	2,00%			
. par journée		500,00 €		Nouvelle rubrique		

VIE CULTURELLE - COLLECTIONS MUNICIPALES

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS	
Musée municipal et musée Claude Debussy (suite)	* Visite de l'Apothicaierie pour les groupes constitués / Tarif par personne	3,00 €	3,00 €	0,00%	Hors visites guidées de l'Office de Tourisme.	
	* Produits Jérôme Bosch					Convention ville éditeur
	~ Vente au public					
	. Cartes postales (tout modèle)	1,00 €	1,00 €	0,00%		
	. Affiches (tout modèle)	3,00 €	3,00 €	0,00%		
	. Catalogues Jérôme Bosch et "L'Escamoteur"	14,50 €	14,50 €	0,00%		
	~ Vente aux revendeurs, libraires et assimilés					
	. Cartes postales (tout modèle)	0,85 €	0,85 €	0,00%		
	. Affiches (tout modèle)	2,50 €	2,50 €	0,00%		
	. Catalogues Jérôme Bosch et "L'Escamoteur"	12,00 €	12,00 €	0,00%		
* Produits Vera						
~ Vente au public						
. Cartes postales (tout modèle)	1,00 €	1,00 €	0,00%			
. Affiche "Jardin de la Thébaïde"	3,00 €	3,00 €	0,00%			
~ Vente aux revendeurs, libraires et assimilés						
. Cartes postales (tout modèle)	0,85 €	0,85 €	0,00%			
. Affiche "Jardin de la Thébaïde"	2,50 €	2,50 €	0,00%			

VIE CULTURELLE - ATELIERS D'ART

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Ateliers d'art	* Inscription trimestrielle forfaitaire (le nombre de séances est limité à 5 séances par trimestre et par personne)				En 2011, les séances étaient accessibles via l'achat de cartes de 10 séances
	. Formule 1h40				
	~ Saint-Germain		45,00		
	~ Hors Saint-Germain		65,00		
	. Séance supplémentaire 1h40				
	~ Saint-Germain		5,00		
	~ Hors Saint-Germain		6,00		
	. Formule 3h				
	~ Saint-Germain		90,00		
	~ Hors Saint-Germain		135,00		
. Séance supplémentaire 3h					
~ Saint-Germain		9,00			
~ Hors Saint-Germain		13,00			
. Formule 3h avec modèle vivant					
~ Saint-Germain Formule 3h		105,00			
~ Hors Saint-Germain		155,00			
. Séance supplémentaire 3h avec modèle vivant					
~ Saint-Germain		10,00			
~ Hors Saint-Germain		15,00			
Atelier théâtre	* Cotisation annuelle				
	~ Saint-Germain	118,20 €	120,50	1,95%	
	~ Hors Saint-Germain	176,95 €	180,50	2,01%	
	* Cotisation trimestrielle				
	~ Saint-Germain	42,60 €	43,50	2,11%	
	~ Hors Saint-Germain	63,95 €	65,20	1,95%	
Atelier de reliure	* Cotisation annuelle				
	~ Saint-Germain	103,20 €	105,20	1,94%	
	~ Hors Saint-Germain	153,55 €	156,60	1,99%	

VIE CULTURELLE - ATELIERS D'ART

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Atelier Alpy	* Cotisation annuelle				
	~ Saint-Germain	15,90 €	16,50	3,77%	
	~ Hors Saint-Germain	24,25 €	25,00	3,09%	
Contes et arts	* Cotisation trimestrielle				
	~ Enfants 4/5 ans Saint-Germanois	22,00 €	22,40	1,82%	
	~ Enfants 4/5 ans Non Saint-Germanois	33,00 €	33,70	2,12%	
	~ Enfants 6/8 ans Saint-Germanois	33,00 €	33,70	2,12%	
	~ Enfants 6/8 ans Non Saint-Germanois	44,10 €	45,00	2,04%	

VIE CULTURELLE - BIBLIOTHEQUE

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Bibliothèque	Toute inscription nécessite la délivrance d'une carte personnalisée. Abonnement valable pendant 12 mois				
	~ Tarifs pleins				
	~ Adultes Saint-Germanois	25,25 €	25,75 €	1,98%	
	~ Adultes et familles non Saint-Germanois	60,65 €	61,85 €	1,98%	
	~ Scolaires et étudiants non Saint-Germanois de - de 26 ans	22,00 €	22,45 €	2,05%	
	~ Tarifs réduits				
	~ Familles Saint-Germanoises (abonnement familial à partir de 2 personnes dans un même foyer fiscal)	38,65 €	39,40 €	1,94%	
	~ Saint-Germanois de + de 65 ans	20,40 €	20,80 €	1,96%	
	~ Jeunes Saint-Germanois de - de 26 ans	Gratuit	Gratuit		
	* <u>Demandeurs d'emploi indemnisés ou en fin de droits Saint-Germanois</u>				
	* Pénalités ~ Par document et par semaine de retard				
	* Photocopie et impression noir et blanc				
* Photocopie et impression couleur					
* Remplacement carte perdue					
* Boitiers CD/DVD détériorés					
* Document perdu ou abimé					
* DVD					
* Documents épuisés					

VIE CULTURELLE - CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS	TARIFS	VARIATION	OBSERVATIONS
		2011-2012	2012-2013		
Section Musique	<p>Les tarifs du Conservatoire à rayonnement départemental comprennent des droits de scolarité et des frais de dossier. Ces derniers doivent être réglés lors de tout dépôt de demande d'inscription ou de réinscription. Ces frais de dossier sont à multiplier, le cas échéant, par le nombre de spécialités demandées (musique, danse ou art dramatique), mais pas par le nombre de disciplines demandées (par exemple deux instruments). Ils resteront définitivement acquis à la Ville quel que soit le résultat de la demande d'admission. Ces frais de dossier sont déduits des droits de scolarité lors de l'envoi de la facture définitive.</p> <p>Le paiement des droits de scolarité supérieurs à 160 € peut s'effectuer en deux temps : 50 % lors de l'inscription, à réception de la première facture, et 50 % avant le 31 Janvier 2013. Tout commencement de scolarité (présence aux trois premières semaines de cours) donne lieu au règlement de l'année entière.</p> <p>Frais de dossier :</p>				
		28,00 €	28,50 €	1,79%	
	a) Forfait pour cursus complet instrumental ou vocal (forfait)				
	° Une dominante (chant ou instrument) + formation ou culture ou écriture musicale + pratique collective obligatoire				
	~ Saint-Germanois				
	. Droits de scolarité 1er cycle jusqu'en milieu de 2ème cycle (30' individuel)	394,00 €	402,00 €	2,03%	
	. Droits de scolarité fin de 2ème cycle et 3ème cycle (Certificat d'études musicales - CEM), 45' individuel	425,00 €	433,00 €	1,88%	
	. Droits de scolarité cycle spécialisé (Diplôme d'études musicales - DEM) ou perfectionnement, 1h individuel	455,00 €	464,00 €	1,98%	
	~ Non Saint-Germanois				
	. Droits de scolarité 1er cycle jusqu'en milieu de 2ème cycle (30' individuel)	916,00 €	925,00 €	0,98%	
	. Droits de scolarité fin de 2ème cycle et 3ème cycle (CEM), 45' individuel	935,00 €	944,00 €	0,96%	
	. Droits de scolarité cycle spécialisé (DEM) ou perfectionnement, 1h individuel	998,00 €	998,00 €	0,00%	
	° Cursus instrumental ou vocal supplémentaire avec 2ème dominante				
~ Saint-Germanois					
. Cours de 30'	221,00 €	225,00 €	1,81%	en plus du forfait annuel	
. Cours de 45'	251,00 €	256,00 €	1,99%	en plus du forfait annuel	
~ Non Saint-Germanois					
. Cours de 30'	516,00 €	531,00 €	2,91%	en plus du forfait annuel	
. Cours de 45'	555,00 €	570,00 €	2,70%	en plus du forfait annuel	

VIE CULTURELLE - CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS	TARIFS	VARIATION	OBSERVATIONS
		2011-2012	2012-2013		
Section Musique (suite)	b) Coursus par discipline unique (voir conditions dans le règlement d'études)				
	° Formation ou culture musicale Formation musicale - Histoire de la musique - Analyse				
	~ Saint-Germanois . Droits de scolarité	173,00 €	176,00 €	1,73%	
	~ Non Saint-Germanois . Droits de scolarité	405,00 €	413,00 €	1,98%	
	° Ecriture musicale ou musique de chambre				
	~ Saint-Germanois . Droits de scolarité	264,00 €	269,00 €	1,89%	
	~ Non Saint-Germanois . Droits de scolarité	676,00 €	686,00 €	1,48%	
	° Orchestre ou ensemble vocal mixte ouverts aux amateurs				
	~ Saint-Germanois . Droits de scolarité	73,00 €	74,50 €	2,05%	
	~ Non Saint-Germanois . Droits de scolarité	145,00 €	148,00 €	2,07%	
Section Art dramatique	° Cursus complet				
	~ Saint-Germanois . Droits de scolarité	360,00 €	367,00 €	1,94%	
	~ Non Saint-Germanois . Droits de scolarité	848,00 €	856,00 €	0,94%	
Section Danse (classique ou contemporaine)	° Eveil (4 à 6 ans)				
	~ Saint-Germanois . Droits de scolarité	139,00 €	142,50 €	2,52%	
	~ Non Saint-Germanois . Droits de scolarité	367,00 €	374,00 €	1,91%	

VIE CULTURELLE - CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS	TARIFS	VARIATION	OBSERVATIONS
		2011-2012	2012-2013		
Section Danse (classique ou contemporaine) (suite)	° Initiation (6 à 8 ans)				
	~ Saint-Germanois . Droits de scolarité	268,00 €	273,00 €	1,87%	
	~ Non Saint-Germanois . Droits de scolarité	642,00 €	650,00 €	1,25%	
	° Autres cycles (I à III)				
Participation à des master classes	~ Saint-Germain	16,00 €	17,00 €	6,25%	
	~ Hors Saint-Germain	22,00 €	24,00 €	9,09%	
	~ Elèves du CRD	Gratuit	Gratuit		
Location d'instrument par le CRD	~ Un trimestre	43,00 €	45,00 €	4,65%	
	~ Un semestre	64,00 €	70,00 €	9,38%	
	~ Année scolaire (septembre à juin)	92,00 €	100,00 €	8,70%	

VIE CULTURELLE - THEATRE ALEXANDRE DUMAS - SALLE JACQUES TATI

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Bar Théâtre	~ Bière - Sodas - Jus de fruits	3,50 €	3,50 €	0,00%	Hors exploitation par le concessionnaire
TTC	~ Eau	2,00 €	2,00 €	0,00%	
	~ Champagne (la coupe)	6,50 €	6,50 €	0,00%	
Bar Salle Jacques Tati	~ Café - Chocolat - Thé	1,00 €	1,00 €	0,00%	
TTC	~ Sodas - Jus de fruits - Eau	2,00 €	2,00 €	0,00%	
	~ Lait	0,50 €	0,50 €	0,00%	
Insertion publicitaire HT	Insertions publicitaires dans le programme de la saison				
	~ 3 ^{eme} de couverture	2 376,00 €	2 425,00 €	2,06%	
	~ 4 ^{eme} de couverture	3 483,00 €	3 552,00 €	1,98%	

VIE CULTURELLE - FETE DES LOGES

DENOMINATION	PRESTATIONS			DROITS DE PLACE			TOTAUX			OBSERVATIONS
	TARIFS		VARIATION	TARIFS		VARIATION	TARIFS		VARIATION	
	2011	2012		2011	2012		2011	2012		
* Baromètre	113,60 €	113,60 €	0,00%	410,55 €	418,75 €	2,00%	524,15 €	532,35 €	1,56%	
* Mailloche	113,60 €	113,60 €	0,00%	379,65 €	387,25 €	2,00%	493,25 €	500,85 €	1,54%	
* Pinces (m linéaire)	163,05 €	163,05 €	0,00%	99,70 €	101,65 €	1,96%	262,75 €	264,70 €	0,74%	
* Pinces (m linéaire) - à partir de la 2ème rangée	81,05 €	81,05 €	0,00%	50,10 €	51,10 €	2,00%	131,15 €	132,15 €	0,76%	
* Baraques jeux électroniques et automatiques	163,00 €	163,00 €	0,00%	94,90 €	96,80 €	2,00%	257,90 €	259,80 €	0,74%	
* Buvettes, restaurants (le m², hors cuisines)	19,75 €	19,75 €	0,00%	14,90 €	15,20 €	2,01%	34,65 €	34,95 €	0,87%	
* Manèges enfants tournants										
~ Jusqu'à 10 mètres de diamètre	656,65 €	656,65 €	0,00%	364,70 €	372,00 €	2,00%	1 021,35 €	1 028,65 €	0,71%	
~ Au-dessus de 10 mètres de diamètre	2 106,35 €	2 106,35 €	0,00%	1 231,75 €	1 256,35 €	2,00%	3 338,10 €	3 362,70 €	0,74%	
* Manèges enfants non tournants										
~ jusqu'à 20m de facade	853,80 €	853,80 €	0,00%	474,10 €	483,55 €	1,99%	1 327,90 €	1 337,35 €	0,71%	
~ au-dessus de 20 m de facade	2 729,00 €	2 729,00 €	0,00%	1 601,30 €	1 633,30 €	2,00%	4 330,30 €	4 362,30 €	0,74%	
* Manèges adultes tournants, non tournants et skooter (le m²)	18,55 €	18,55 €	0,00%	11,80 €	12,05 €	2,12%	30,35 €	30,60 €	0,82%	Plafonné à 600 m²
Un indice de 0,7 est appliqué sur les droits de place allée de Rivoli et sur le manège au fond allée Achères										
* Autorisations - Tarif journalier										
~ Musique	398,60 €	398,60 €	0,00%				398,60 €	398,60 €	0,00%	
~ Photographie	434,85 €	434,85 €	0,00%				434,85 €	434,85 €	0,00%	
* Occupation domaine										
~ Petit train				2 000,00 €	2 000,00 €	0,00%	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00%	
* Electricité										
. Au kw		0,1224						0,1224		Jusqu'alors, la consommation d'électricité était facturée sous forme de forfait. A compter de 2012, la facturation est basée sur la consommation réelle (compteurs)
. Transformateur	6,66 €	6,66 €	0,00%				6,66 €	6,66 €	0,00%	

ENVIRONNEMENT

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Redevances d'occupation du domaine public Taxes d'étalage à l'année	* <u>Place Charles de Gaulle, place André Malraux et place du Marché Neuf - le m²</u>				En cas d'utilisation d'appareil de chauffage, le tarif Terrasse chauffée est applicable pendant 6 mois et le tarif Terrasse ouverte pendant les 6 autres mois La délimitation du Centre-Ville reste celle fixée par délibération du Conseil Municipal du 17 avril 1991 Nouvelle rubrique Nouvelle rubrique
	~ Terrasse ouverte : café / brasserie / restaurant	121,11 €	127,16 €	5,00%	
	~ Terrasse chauffée : café / brasserie / restaurant	223,40 €	234,57 €	5,00%	
	Coefficient de majoration pour entreposage du matériel de terrasse pendant la nuit : 1,1				
	* <u>Centre Ville - le m²</u>				
	~ Etalage	96,55 €	98,48 €	2,00%	
	~ Chevalet sans publicité (porte menus...)	96,55 €	98,48 €	2,00%	
	~ Chevalet porte revues		98,48 €		
	~ Terrasse couverte	224,30 €	235,51 €	5,00%	
	~ Terrasse ouverte : restaurant, salon de thé et établissement sans licence 4	97,41 €	102,28 €	5,00%	
	~ Terrasse ouverte : café et brasserie - restaurant	115,39 €	121,16 €	5,00%	
	Coefficient de majoration pour entreposage du matériel de terrasse pendant la nuit : 1,1				
	* <u>Périphérie - le m²</u>				
	~ Etalage	46,97 €	47,91 €	2,00%	
	~ Chevalet porte revues		98,48 €		
	~ Terrasse couverte	116,03 €	121,83 €	5,00%	
	~ Terrasse ouverte : restaurant, salon de thé et établissement sans licence 4	46,97 €	49,32 €	5,00%	
	~ Terrasse ouverte : café et brasserie - restaurant	55,42 €	58,19 €	5,00%	
	Coefficient de majoration pour entreposage du matériel de terrasse pendant la nuit : 1,1				
	* <u>Utilisation rôtissoire, appareil à glaces ou banc d'huîtres Forfait annuel (Centre-Ville et périphérie)</u>				
. 1 appareil à glaces	320,20 €	326,60 €	2,00%		
. 1 appareil à crêpes	320,20 €	326,60 €	2,00%		
. 1 banc d'huîtres	714,42 €	728,71 €	2,00%		
. 1 rôtissoire (20 poulets et plus)	714,42 €	728,71 €	2,00%		
. 1 rôtissoire (moins de 20 poulets)	517,84 €	528,20 €	2,00%		

ENVIRONNEMENT					
OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Redevances d'occupation du domaine public Taxes d'étalage à l'année (suite)	* <u>Implantation d'un manège</u>				
	~ Pour 4 semaines	277,11 €	282,65 €	2,00%	Gratuité pour le Lycée Agricole, les associations locales partenaires de la Ville et les animations à vocation pédagogique
	~ Pour un week-end	37,12 €	37,86 €	1,99%	
	~ Pour un jour	9,11 €	9,29 €	1,98%	
	* <u>Manifestations diverses place du Marché Neuf et place de la Victoire - Marché aux Fleurs</u>				
	~ De 20 à 30 m ²	104,04 €	106,12 €	2,00%	
	~ De 31 à 60 m ²	145,66 €	148,57 €	2,00%	
	~ De 61 m ² et plus	187,27 €	191,01 €	2,00%	
	* <u>Animations diverses de nature commerciale</u> (type marché européen)				
	~ le mètre linéaire	20,40 €	20,81 €	2,01%	
	~ Forfait minimum : 4 mètres linéaires	81,60 €	83,23 €	2,00%	
	* <u>Installation d'un commerce ambulant</u>				
	~ 2 jours/semaine à l'année	1 098,71 €	1 120,68 €	2,00%	
	~ 4 jours/semaine à l'année	2 197,42 €	2 241,37 €	2,00%	
	~ 6 jours/semaine à l'année	3 296,14 €	3 362,06 €	2,00%	
	* <u>Marché central</u>				
	~ Abonnés				
	- le mètre linéaire avec couverture	1,86 €	1,90 €	2,15%	
	- l'angle avec couverture	3,59 €	3,59 €	0,00%	
	- le mètre linéaire sans couverture	1,01 €	1,03 €	1,98%	
	- l'angle sans couverture	1,98 €	2,02 €	2,02%	
	- DIC - le mètre linéaire	0,97 €	0,99 €	2,06%	
	~ Commerçants occasionnels				
- le mètre linéaire avec couverture	2,74 €	2,80 €	2,19%		
- l'angle avec couverture	1,53 €	1,57 €	2,61%		
- le mètre linéaire sans couverture	1,84 €	1,88 €	2,17%		
- l'angle sans couverture	0,45 €	0,46 €	2,22%		
- DIC - le mètre linéaire	0,96 €	0,98 €	2,08%		
* <u>Brocante marché central</u>					
- le mètre linéaire	11,22 €	11,79 €	5,08%		

ENVIRONNEMENT

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Redevances d'occupation du domaine public Taxes d'étalage à l'année (suite)	* <u>Place Christiane Frahier</u>				
	~ Abonnés				
	- le mètre linéaire avec couverture	1,83 €	1,83 €	0,00%	
	- l'angle	0,44 €	0,44 €	0,00%	
	- DIC - le mètre linéaire	0,96 €	0,96 €	0,00%	
	~ Commerçants occasionnels				
- le mètre linéaire avec couverture	2,06 €	2,06 €	0,00%		
- l'angle	0,44 €	0,44 €	0,00%		
- DIC - le mètre linéaire	0,96 €	0,96 €	0,00%		
Enlèvements des déchets industriels, commerciaux, artisanaux, collectivités	* <u>Coût au litre</u>				
	(Applicable à partir du 241 ^{ème} litre collecté)				
	~ Pour 1 passage de collecte de déchets divers	1,58 €	1,62 €	2,53%	
	~ Pour 3 passages de collecte de déchets divers	3,65 €	3,73 €	2,19%	
~ Pour 2 passages pour les déchets divers plus 1 passage pour la collecte sélective	3,19 €	3,26 €	2,19%		
Composteur individuel	Participation pour un composteur de 400 litres	10,00 €	10,00 €	0,00%	
	Participation pour un composteur de 600 litres	12,00 €	12,00 €	0,00%	

PETITE ENFANCE					
OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
<p>Accueil régulier Accueil ponctuel</p> <p>Revenus minimum = RMI avec une personne à charge - forfait logement, soit 573 € mensuels Revenus maximum = 6 675 €</p> <p>Accueil d'urgence (lorsque les ressources des familles ne sont pas connues de l'établissement)</p>	<p>Les établissements de petite enfance de la Ville sont conventionnés avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) dans le cadre de la prestation de service unique (PSU). En application de cette convention, le tarif appliqué aux familles correspond à la grille fixée par la CAF. Les participations familiales sont calculées en fonction du volume d'heures réservées.</p> <p>Le mode de calcul des participations mensuelles est le suivant :</p> <p>1. <u>Calcul du tarif horaire de la famille</u> (ressources annuelles / 12 mois) X taux d'effort horaire caf</p> <p>2. <u>Calcul de la participation familiale mensuelle</u> (tarif horaire X volume d'heures réservées par semaine) X (nombre de semaines réservées) / Nombre de mois de facturation (durée du contrat) (soit 11 mois pour l'année entière ou durée du contrat si entrée en cours d'année)</p> <p><u>Taux d'effort horaire CAF</u> Famille 1 enfant: 0,06 % Famille 2 enfants: 0,05 % Famille 3 enfants: 0,04 % Famille 4 enfants et plus : 0,03 % Soit un tarif mini de 0,34 € pour un enfant et un tarif maxi de 4,01 € pour un enfant</p> <p>NB : application du taux immédiatement inférieur pour les familles ayant un enfant handicapé à charge</p> <p>En dehors de la fermeture du mois d'août, les congés légaux pris en compte dans le cadre de la contractualisation sont d'un minimum d'une semaine et d'un maximum de 4 semaines</p> <p>Tarif horaire</p>				
		2,00 €	3,00 €	50,00%	

SOLIDARITE

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Seniors					La Carte Royale est obligatoire pour se rendre au club
Adhésion - Carte Royale	Adhérents Saint-Germanois				
	~ Adhésion individuelle (A)	22,00 €	22,40	1,82%	
	~ Adhésion d'un couple (B)	33,00 €	33,60	1,82%	
	Adhérents non Saint-Germanois				
	~ Adhésion individuelle (C)	44,00 €	44,80	1,82%	
	~ Adhésion d'un couple (D)	65,00 €	66,20	1,85%	
	Remplacement carte royale perdue ou volée (E)	5,10 €	5,10	0,00%	
Repas	~ Repas adhérent sans boisson	7,20 €	7,30	1,39%	
	~ Repas adhérent +boisson	8,20 €	8,30	1,22%	
	~ Repas invité + boisson	12,40 €	12,60	1,61%	
	~ Repas à thème - traiteur	22,80 €	23,20	1,75%	
	~ Collation	1,00 €	1,00	0,00%	
Activités	~ Gymnastique/Relaxation dans les clubs				
	- de janvier à juin 2012 inclus	84,40 €	86,00	1,90%	
	- de septembre 2012 à juin 2013 inclus	140,60 €	143,50	2,06%	
	~ Cours d'informatique (1 session de douze séances)	63,90 €	65,00	1,72%	
	~ Cours de langue :				
	- de janvier à juin 2012 inclus	53,00 €	54,00	1,89%	
	- de septembre 2012 à juin 2013 inclus	88,40 €	90,00	1,81%	
~ Cours de danse (Création à compter du 01/01/2012)				Nouvelle rubrique	
- de janvier à juin 2012 inclus	/	54,00			
- de septembre 2012 à juin 2013 inclus	/	90,00			

VOIRIE RESEAUX

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Eau	* Part de la Ville dans le prix du m3 d'eau	0,0500 €	0,0510 €	2,00%	
Assainissement	* Contrôle des branchements privés d'assainissement ~ Forfait pour particuliers et sociétés				
	*Forfait pour le contrôle d'une maison, d'un appartement ou d'un immeuble d'un étage au plus	231,55 €	290,00 €	25,24%	
	*Forfait pour le contrôle d'un immeuble de plus d'un étage	341,70 €	535,00 €	56,57%	
	* Service Public d'Assainissement Non Collectif				
	*Tarif pour suivi de chantier de réhabilitation ou de dispositif neuf	208,05 €	212,25 €	2,02%	
	*Tarif pour visite de contrôle périodique	124,40 €	126,90 €	2,01%	
	ENSEIGNES ET SAILLIES SUR LE DOMAINE PUBLIC				
Enseignes et saillies sur le domaine public	* Enseignes non lumineuses ~ Droit d'installation ou modification pour enseignes perpendiculaires par m ² ou partie de m ²	92,30 €	94,15 €	2,00%	
	* Enseignes lumineuses ou éclairées par spot ~ Droit d'installation ou modification pour enseignes perpendiculaires par m ² ou partie de m ²	184,10 €	187,80 €	2,01%	
	~ Devanture en saillie - le mètre linéaire	28,55 €	29,15 €	2,10%	
	~ Bannes en saillie, caissons de volets roulants - le mètre linéaire	19,65 €	20,05 €	2,04%	
	OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC				
Occupation temporaire du domaine public	* Echafaudage de pieds résultant de travaux de construction ou réparation de mur ou de bâtiment				
	~ Les 15 premiers jours - le mètre linéaire	6,20 €	6,35 €	2,42%	
	~ Pour chaque jour supplémentaire - le mètre linéaire	0,61 €	0,63 €	3,28%	
	~ Au-delà de 3 mois et par jour - le mètre linéaire	0,81 €	0,83 €	2,47%	
	* Echafaudage volant en console ou en éventail établi à plus de 2,60 m du sol ne prenant aucun appui sur le sol de la voie publique				
	~ Les 15 premiers jours - le mètre linéaire	2,52 €	2,58 €	2,38%	
	~ Pour chaque jour supplémentaire - le mètre linéaire	0,29 €	0,30 €	3,45%	
	~ Au-delà de 3 mois et par jour - le mètre linéaire	0,44 €	0,45 €	2,27%	

VOIRIE RESEAUX

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Occupation temporaire du domaine public (suite)	* Clôture provisoire au moyen de palissades ou de barrières, indépendamment du droit porté pour occupation du terrain enclos				
	~ Les 15 premiers jours - le mètre linéaire	3,75 €	3,83 €	2,13%	
	~ Pour chaque jour supplémentaire - le mètre linéaire	0,44 €	0,45 €	2,27%	
	~ Au-delà de 3 mois et par jour - le mètre linéaire	0,50 €	0,51 €	2,00%	
	* Location de terrain enclos de palissades ou de barrières provisoires par suite d'autorisation spéciale de l'autorité				
	~ Les 15 premiers jours et par jour - le mètre superficiel	0,61 €	0,63 €	3,28%	
	~ Pour chaque jour supplémentaire - le mètre superficiel	0,94 €	0,96 €	2,13%	
	~ Au-delà de 3 mois et par jour - le mètre superficiel	1,16 €	1,19 €	2,59%	
	* Dépôt de matériaux de construction ou de démolition, confection de mortier sur la voie publique pour travaux exécutés à l'intérieur des propriétés				
	~ Les 15 premiers jours, jusqu'à 10 mètres superficiels, par jour - le m. superficiel	0,60 €	0,62 €	3,33%	
	~ Les 15 premiers jours, pour chaque mètre superficiel, au-delà des 10 premiers mètres - par jour - le mètre superficiel	0,94 €	0,96 €	2,13%	
	~ Pour chaque jour supplémentaire au-delà des 15 premiers jours, par jour et par mètre superficiel	1,25 €	1,28 €	2,40%	
	~ Au-delà de 3 mois et par jour - le mètre superficiel	1,42 €	1,45 €	2,11%	
	* Occupation d'une place de stationnement sur la voie publique pour caravane de chantier, benne container, etc. Toute place occupée partiellement est due				
	~ Par jour d'occupation et par place de stationnement	9,05 €	9,25 €	2,21%	
* Occupation de place de stationnement sur la voie publique par camion de déménagement, emménagement et livraison <u>Tarif unique</u>					
~ Forfait d'occupation dans la limite de 1 jour et pour 3 places de stationnement	54,00 €	55,00 €	1,85%		
~ Forfait pour 2 jours et pour 3 places de stationnement	108,00 €	110,00 €	1,85%		
* Si déménagement et emménagement à l'intérieur de la commune					
~ Forfait d'occupation pour un jour	64,00 €	65,00 €	1,56%		
~ Forfait d'occupation pour deux jours	128,00 €	130,00 €	1,56%		
* Installation de panneaux à titre exceptionnel pour neutralisation de stationnement, élagage, déchargement de matériel ou matériaux					
~ Forfait dans la limite de 1 jour et de 3 places de stationnement	54,00 €	55,00 €	1,85%		

VOIRIE RESEAUX

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Occupation temporaire du domaine public (suite)	* Sociétés de location de vélos ~ Forfait d'occupation dans la limite de deux jours et de trois places de stationnement sur le parking de la piscine	54,00 €	55,00 €	1,85%	
	* Occupation de places de stationnement sur la voie publique pour monte meubles ou container à meubles ~ Forfait d'occupation pour un jour	54,00 €	55,00 €	1,85%	
	~ Forfait d'occupation pour deux jours	108,00 €	110,00 €	1,85%	
	* Occupation du sol sur la voie publique (escabeaux, échelles, tréteaux ...) ~ Forfait pour 1 jour et par tranche de 10 mètres superficiels	11,50 €	11,75 €	2,17%	
Tranchée sur la voie publique	* Il sera laissé au pétitionnaire un délai de 8 jours pour procéder à la remise en état à l'identique de la chaussée et de ses dépendances. Passé ce délai, après mise en demeure restée sans réponse dans les 8 jours, il sera compté une astreinte journalière ~ Par mètre superficiel	21,30 €	21,75 €	2,11%	
	* En cas de travaux nécessitant la dépose d'un horodateur, d'un candélabre ou de tout mobilier urbain, le montant de la prestation sera facturé au demandeur				
Equipement des concessionnaires sur le domaine public (coffret et boitier)	Il sera laissé au concessionnaire un délai de 8 jours consécutifs à compter de la mise en demeure écrite pour procéder à la réparation ou au changement de l'équipement endommagé, Passé ce délai, après mise en demeure restée sans réponse dans les 8 jours, il sera compté une astreinte journalière	161,10 €	165,00 €	2,42%	
	* En cas de réalisation des travaux par la Ville: majoration pour frais généraux et frais de contrôle (tranchées, coffrets et boitiers) .20% du montant des travaux pour des travaux jusqu'à 2 250 € inclus .15 % du montant des travaux pour des travaux entre 2 250 € et 7 600 € inclus .10% du montant des travaux pour des travaux supérieurs à 7 600 €				
	* Perte, vol, détérioration ou non restitution de la carte de droits de voirie	187,60 €	191,35 €	2,00%	
	* Redevance pour stationnement des convoyeurs de fonds	8 515,00 €	8 695,00 €	2,11%	
	* Occupation du sol au moyen d'une grue. Forfait mensuel	321,30 €	327,75 €	2,01%	

VOIRIE RESEAUX

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Télécommande bornes	* Remplacement en cas de perte ou de vol, accompagné de la déclaration, ou nouvelle demande	52,00 €	53,00 €	1,92%	
Tournages de films	* Stationnement des véhicules techniques (jusqu'à 7 véhicules par jour)	520,20 €	700,00 €	34,56%	Le forfait passe de 5 à 7 véhicules
	* Véhicule supplémentaire par jour	100,00 €	200,00 €	100,00%	
	* Occupation du domaine public (forfait de base par jour)	/	1 600,00 €		
	* Occupation d'un bâtiment (en plus du forfait de base par jour)	/	500,00 €		

COMMUNICATION

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS	
Guide Municipal Prix s'entendent H.T.	* 4ème de couverture ~ Page	4 640,00 €	4 640,00 €	0,00%		
	* 2ème et 3ème de couverture + Sommaire + Edito ~ Page	3 440,00 €	3 440,00 €	0,00%		
	* Pages intérieures					
	~ Page	2 585,00 €	2 585,00 €	0,00%		
	~ 1/2 Page	1 375,00 €	1 375,00 €	0,00%		
	~ 1/3 Page	854,00 €	854,00 €	0,00%		
	~1/4 Page	674,00 €	674,00 €	0,00%		
	~1/8 Page	385,00 €	385,00 €	0,00%		
	Guide du Sport Prix s'entendent H.T.	* 4ème de couverture				
		~ Page	2 060,00 €	2 060,00 €	0,00%	
~ 1/2 Page		1 199,00 €	1 199,00 €	0,00%		
~ 1/3 Page		687,00 €	687,00 €	0,00%		
* Pages intérieures						
~ Page		1 719,00 €	1 719,00 €	0,00%		
Plan touristique de la Ville Prix s'entendent H.T.	~ Le module (9 cm x 4,5 cm)	600,00 €	600,00 €	0,00%		
	~ Le double module (19 cm x 4,5 cm)	1 032,00 €	1 032,00 €	0,00%		

JOURNAL DE SAINT-GERMAIN

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Abonnement (T.T.C)	. Pour 20 numéros	40,50 €	40,50 €	0,00%	
Frais de conception des insertions (HT)		165,00 €	165,00 €	0,00%	
Tarifs de publicité	* Couverture				
Prix s'entendent H.T.	~ Pavé bas de page (75 mm - 60 mm)				
Réduction de 15 % pour les associations et organismes publics ne récupérant pas la T.V.A	. 1 parution	1 008,00 €	1 008,00 €	0,00%	
	. 2 à 3 parutions	906,00 €	906,00 €	0,00%	
	. 4 à 7 parutions	858,00 €	858,00 €	0,00%	
	. 8 à 20 parutions	806,00 €	806,00 €	0,00%	
	~ 2 pavés en largeur bas de page (180 mm - 60 mm)				
	. 1 parution	1 920,00 €	1 920,00 €	0,00%	
	. 2 à 3 parutions	1 735,00 €	1 735,00 €	0,00%	
	. 4 à 7 parutions	1 472,00 €	1 472,00 €	0,00%	
	. 8 à 20 parutions	1 182,00 €	1 182,00 €	0,00%	
	~ 2 pavés en hauteur bas de page (75 mm - 120 mm)				
	. 1 parution	1 920,00 €	1 920,00 €	0,00%	
	. 2 à 3 parutions	1 735,00 €	1 735,00 €	0,00%	
	. 4 à 7 parutions	1 472,00 €	1 472,00 €	0,00%	
	. 8 à 20 parutions	1 183,00 €	1 183,00 €	0,00%	
	~ Manchette				
	. 1 parution	1 213,00 €	1 213,00 €	0,00%	
	. 2 à 3 parutions	1 101,00 €	1 101,00 €	0,00%	
	. 4 à 7 parutions	992,00 €	992,00 €	0,00%	
	. 8 à 20 parutions	883,00 €	883,00 €	0,00%	
	* 4ème de couverture				
	~ Page				
	. 1 parution	4 656,00 €	4 656,00 €	0,00%	
	. 2 à 3 parutions	4 187,00 €	4 187,00 €	0,00%	
	. 4 à 7 parutions	3 955,00 €	3 955,00 €	0,00%	
	. 8 à 20 parutions	3 729,00 €	3 729,00 €	0,00%	

JOURNAL DE SAINT-GERMAIN

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Tarifs de publicité (suite)	* 4ème de couverture (suite)				
	~ 1/2 Page				
	. 1 parution	2 487,00 €	2 487,00 €	0,00%	
	. 2 à 3 parutions	2 234,00 €	2 234,00 €	0,00%	
	. 4 à 7 parutions	2 116,00 €	2 116,00 €	0,00%	
	. 8 à 20 parutions	1 992,00 €	1 992,00 €	0,00%	
	~ 1/4 Page (bandeau)				
	. 1 parution	1 375,00 €	1 375,00 €	0,00%	
	. 2 à 3 parutions	1 235,00 €	1 235,00 €	0,00%	
	. 4 à 7 parutions	1 163,00 €	1 163,00 €	0,00%	
	. 8 à 20 parutions	1 096,00 €	1 096,00 €	0,00%	
	* Bandeau bas de page				
	. 1 parution	613,00 €	613,00 €	0,00%	
	. 2 à 3 parutions	552,00 €	552,00 €	0,00%	
	. 4 à 7 parutions	520,00 €	520,00 €	0,00%	
	. 8 à 20 parutions	492,00 €	492,00 €	0,00%	
	* 2ème de couverture et bas de page 3				
	~ 1/4 Page				
	. 1 parution	1 420,00 €	1 420,00 €	0,00%	
	. 2 à 3 parutions	1 281,00 €	1 281,00 €	0,00%	
	. 4 à 7 parutions	1 135,00 €	1 135,00 €	0,00%	
	. 8 à 20 parutions	1 065,00 €	1 065,00 €	0,00%	
	~ 1 module (100 mm - 50 mm)				
	. 1 parution	310,00 €	310,00 €	0,00%	
. 2 à 3 parutions	278,50 €	278,50 €	0,00%		
. 4 à 7 parutions	263,50 €	263,50 €	0,00%		
. 8 à 20 parutions	248,00 €	248,00 €	0,00%		
~ 2 modules (100 mm - 100 mm)					
. 1 parution	621,00 €	621,00 €	0,00%		
. 2 à 3 parutions	560,00 €	560,00 €	0,00%		
. 4 à 7 parutions	527,00 €	527,00 €	0,00%		
. 8 à 20 parutions	497,00 €	497,00 €	0,00%		

JOURNAL DE SAINT-GERMAIN

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Tarifs de publicité (suite)	~ 3 modules (100 mm x 150 mm ou 150 mm x 100 mm)				
	. 1 parution	931,50 €	931,50 €	0,00%	
	. 2 à 3 parutions	834,50 €	834,50 €	0,00%	
	. 4 à 7 parutions	789,00 €	789,00 €	0,00%	
	. 8 à 20 parutions	748,00 €	748,00 €	0,00%	
	~ Bandeau bas de page (40 mm - 260 mm)				
	. 1 parution	619,00 €	619,00 €	0,00%	
	. 2 à 3 parutions	557,50 €	557,50 €	0,00%	
	. 4 à 7 parutions	525,00 €	525,00 €	0,00%	
	. 8 à 20 parutions	497,00 €	497,00 €	0,00%	
	* Pages intérieures				
	~ Page				
	. 1 parution	4 187,50 €	4 187,50 €	0,00%	
	. 2 à 3 parutions	3 770,50 €	3 770,50 €	0,00%	
	. 4 à 7 parutions	3 559,00 €	3 559,00 €	0,00%	
	. 8 à 20 parutions	3 338,00 €	3 338,00 €	0,00%	
	~ 1/2 Page				
	. 1 parution	2 210,50 €	2 210,50 €	0,00%	
	. 2 à 3 parutions	1 993,00 €	1 993,00 €	0,00%	
	. 4 à 7 parutions	1 870,50 €	1 870,50 €	0,00%	
	. 8 à 20 parutions	1 760,50 €	1 760,50 €	0,00%	
	~ 1/4 Page				
	. 1 parution	1 161,50 €	1 161,50 €	0,00%	
	. 2 à 3 parutions	1 043,50 €	1 043,50 €	0,00%	
	. 4 à 7 parutions	984,50 €	984,50 €	0,00%	
	. 8 à 20 parutions	928,00 €	928,00 €	0,00%	
	~ 1 module (100 mm - 50 mm)				
	. 1 parution	269,50 €	269,50 €	0,00%	
	. 2 à 3 parutions	244,50 €	244,50 €	0,00%	
	. 4 à 7 parutions	229,50 €	229,50 €	0,00%	
	. 8 à 20 parutions	215,00 €	215,00 €	0,00%	

JOURNAL DE SAINT-GERMAIN

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Tarifs de publicité (suite)	~ 1/2 module (25 mm - 100 mm)				
	. 1 parution	134,00 €	134,00 €	0,00%	
	. 2 à 3 parutions	122,00 €	122,00 €	0,00%	
	. 4 à 7 parutions	114,50 €	114,50 €	0,00%	
	. 8 à 20 parutions	107,50 €	107,50 €	0,00%	
	* Pages intérieures (suite)				
	~ 2 modules (100 mm - 100 mm)				
	. 1 parution	515,00 €	515,00 €	0,00%	
	. 2 à 3 parutions	444,50 €	444,50 €	0,00%	
	. 4 à 7 parutions	413,00 €	413,00 €	0,00%	
	. 8 à 20 parutions	343,50 €	343,50 €	0,00%	
	~ 3 modules (100 x 150 mm de haut ou 150 x 100 mm de haut)				
	. 1 parution	750,50 €	750,50 €	0,00%	
	. 2 à 3 parutions	675,50 €	675,50 €	0,00%	
	. 4 à 7 parutions	607,00 €	607,00 €	0,00%	
	. 8 à 20 parutions	544,50 €	544,50 €	0,00%	
	~ 1 colonne (50 mm - 100 mm)				
	. 1 parution	269,50 €	269,50 €	0,00%	
	. 2 à 3 parutions	243,00 €	243,00 €	0,00%	
	. 4 à 7 parutions	228,00 €	228,00 €	0,00%	
. 8 à 20 parutions	215,00 €	215,00 €	0,00%		
~ Bandeau bas de page (40 mm - 260 mm)					
. 1 parution	516,50 €	516,50 €	0,00%		
. 2 à 3 parutions	444,50 €	444,50 €	0,00%		
. 4 à 7 parutions	413,00 €	413,00 €	0,00%		
. 8 à 20 parutions	343,50 €	343,50 €	0,00%		

DIRECTION GENERALE

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Parc à Cycles Château	* Abonnement mensuel				
	~ Vélo et vélo électrique	13,50 €	13,50 €	0,00%	
	~ Tarif normal hors hyper Centre-Ville				
	- 0h30 minimum	0,60 €	0,60 €	0,00%	
	- 1h00	1,20 €	1,20 €	0,00%	
	- 2h00 maximum	2,40 €	2,40 €	0,00%	
	~ Tarifs hyper Centre-Ville				
	. Rue André Bonenfant, de la rue de Paris à la rue des Joueries				
	. Rue François Bonvin				
	. Rue de Breuvery				
. Rue des Coches					
. Rue Danès de Montardat, de la rue de Pologne à la rue des Joueries					
. Rue Ducastel					
. Rue des Ecuyers					
. Rue Jadot					
. Rue des Louviers, entre la rue de la République et la rue des Ecuyers					
. Rue au Pain					
. Rue de Paris, de la rue au Pain à la rue Raymond Gréban					
. Rue de Poissy, de la place Jehan Alain à la place du Marché					
. Abords place de la Victoire					
. Rue Saint-Pierre, de la rue de Paris à la rue du Gast					
. Rue du Docteur Timsit					
. Rue du Vieil Abreuvoir					
- 0h30 minimum	1,00 €	1,00 €	0,00%		
- 0h45 maximum	2,00 €	2,00 €	/	1h00 maximum en 2011 pour 2 €	
~ Tarifs sur la place de la Victoire (courte durée)					
- 0h15	0,20 €	0,20 €	0,00%	Tarif valable jusqu'à la mise en place des bornes minutes (30 minutes gratuites)	

DIRECTION GENERALE

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2011	TARIFS 2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Stationnement de surface (suite)	~ Tarifs aux abords des gares de la Grande Ceinture et du Bel Air				
	* Parkings Saint-Fiacre, Viaduc, Dunant et Bastiat				
	- 1h00	0,20 €	0,20 €	0,00%	Dans la limite de 12h00, entre 7h00 et 19h00
	- 4h00	1,00 €	1,00 €	0,00%	
	- 8h00	2,00 €	2,00 €	0,00%	
	- 12h00	3,00 €	3,00 €	0,00%	
	- Abonnement hebdomadaire	10,00 €	10,00 €	0,00%	Gratuit samedi et dimanche
	- Abonnement mensuel	25,00 €	25,00 €	0,00%	
	* Place Christiane Frahier				
	- 0h30	0,20 €	0,20 €	0,00%	
- 1h00	0,50 €	0,50 €	0,00%		
- 1h30	1,00 €	1,00 €	0,00%		
Les places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite ne sont pas soumises à tarification. Les PMR peuvent stationner sur ces emplacements 2 heures maximum en apposant leur carte européenne de stationnement accompagnée d'un disque horaire.					
Bâtiments municipaux	* non restitution, détérioration importante ou perte des badges porte-clés d'accès aux bâtiments municipaux	15,00 €	15,00 €	0,00%	
	* non restitution, détérioration importante ou perte des clés des bâtiments municipaux				
	. clés ordinaires (clés JPM)	9,15 €	12,70 €	38,80%	
	. clés sécurisées (clés SURF)	18,30 €	24,04 €	31,37%	
Photocopies	*A4 (noir et blanc)	0,20 €	0,20 €	0,00%	
	*A3 (noir et blanc)	0,40 €	0,40 €	0,00%	
	*Disquette	1,80 €	1,80 €	0,00%	
	*CD ROM	2,80 €	2,80 €	0,00%	

COMPTE RENDU COMMISSION DU 28 NOVEMBRE 2011

Étaient présents :

Madame Mauvage, Conseillère Municipale
Monsieur Perret Police Municipale
Monsieur Leschevin, Commerçant
Monsieur Fremin, Commerçant
Monsieur Boulay, Commerçant
Monsieur Ozanneaux Commerçant
Monsieur Lucas, Commerçant Volant
Madame Chavigny Association Générale des Familles
Monsieur Gonzales, Lombard et Guérin
Monsieur Barnole, Placier Lombard et Guérin
Madame Le Méhauté Service Environnement

Absents excusés:

Monsieur Chazelay, Commerçant
Monsieur Jalbert, Commerçant

Madame Mauvage accueille les participants et les remercie pour leur présence. Elle aborde ensuite l'ordre du jour en débutant par la partie concernant la Police Municipale afin de pouvoir libérer Monsieur Perret.

Monsieur Perret évoque, à nouveau, les derniers incidents survenus lors des opérations de remballage avec les commerçants, situés côté rue de Poissy. Madame Mauvage s'est rendue sur place, avec le service environnement et le placier en présence de la police municipale afin de constater les problèmes.

Le souci provient de 3 commerçants équipés de gros camions qui arrivent en même temps pour le remballage et bloquent la circulation des voitures. Pour des raisons de sécurité la police ferme ce tronçon le temps du remballage, mais un passage pour les véhicules pompiers et de sécurité doit absolument être préservé. Les commerçants doivent comprendre la position de la Police Municipale, qui elle doit être la plus tolérante possible. Le placier, quant à lui doit absolument être présent lors des opérations de remballage et intervenir le cas échéant pour canaliser les commerçants indisciplinés.

Avec un peu de bon sens et de courtoisie ces incidents ne devraient pas se renouveler.

Les commerçants signalent également que pour des raisons techniques liées au haillon des camions, ils ne peuvent pas trop monter sur le trottoir. Le haillon est penché, et les opérations de chargement ne sont pas possibles.

Madame Mauvage indique que Monsieur le Maire envisage de prendre des mesures restrictives pour le stationnement des camions, le dimanche en centre ville, notamment dans le quartier de l'hôpital. Madame Mauvage rappelle que tout camion stationné en ville est une place en moins pour la clientèle.

Monsieur Lucas explique à Monsieur Perret que les mardis et les vendredis les stands des commerçants situés en face de la banque populaire rue de Poissy sont masqués par les camions de livraison qui apportent du matériel sur ce chantier. Il conviendrait de leur demander de livrer en dehors des jours de marché. Monsieur Perret et le service environnement vont contacter la voirie afin de connaître les modalités prises pour le déroulement de ce chantier.

En plus les camions laissent leur moteur en marche, ce qui génère, pour les commerçants des nuisances sonores et des odeurs de carburant.

Monsieur Fremin remercie la police municipale pour leur intervention cet été sur le marché Frahier, il y a eu moins de détériorations.

Sur le marché Frahier, Madame Marques stationne son camion sur le parking des résidents, les membres de la commission souhaitent qu'elle cesse cela avant que Monsieur Braun ne se manifeste.

Les commerçants demandent qu'une signalétique soit installée sur le marché Frahier afin de rappeler les jours de ce marché. Il faudra convenir d'un emplacement, soit un calicot, soit un panneau sur le bâtiment en lui-même.

Monsieur Fremin signale aux membres de la commission que la navette du marché est de plus en plus souvent en panne, le véhicule est relativement ancien, cette situation risque donc de perdurer.

MARCHE CENTRAL

La commission évoque ensuite les cessations d'activité sur le marché central. **Monsieur SEFERIAN**, fruits et légumes sur ce marché fait valoir ses droits à la retraite pour le 1er janvier 2012. Son activité sera reprise par sa femme Annie Séférian et son fils Alexandre Loubatier.

Les membres de la commission n'émettent pas d'opposition.

Monsieur CHAZELAY, fruits et légumes, cesse son activité et propose la candidature de Monsieur PAQUELET Nicolas. La commission émet un avis favorable sur ce dossier.

Monsieur BAADJ traiteur, couscous, tagine, pâtisseries orientales a été reçu par Madame Mauvage et a débuté son activité suite au départ de Mme Dagorne pour raison de santé, le 19 octobre dernier.

Les commerçants sont satisfaits de ce commerçant.

En revanche, le boucher chevalin retenu lors de la dernière commission, Monsieur DA SILVA n'a pas donné suite à sa demande.

Depuis la dernière commission, Madame Mauvage avait souhaité recevoir Monsieur AIT AMI et Madame SEMAMA afin de tenter une médiation pour régler le souci qui les oppose.

Madame SEMAMA a décliné la proposition de rendez vous.

Monsieur MONDON, boucher sur les marchés de la ville depuis janvier 2010 cesse son activité.

La commission propose pour le remplacement de ce commerce, deux candidatures, **Monsieur MOSCADELLI et Monsieur MONTCAFFE**. Madame Mauvage recevra ces deux personnes afin de faire leur connaissance. Les membres de la commission pense que le marché central peut accueillir deux nouveaux bouchers. Il est important d'installer des commerçants de qualité.

Un de ces candidats pourrait débiter en janvier et le second au printemps. Madame Mauvage informera Monsieur Leschevin du résultat des entretiens.

Monsieur DAUCHEZ, pain bio sur le marché depuis 2008 cesse son activité. Il propose la candidature de son neveu **Monsieur Emeric NAVETEUR** qui travaille déjà avec lui. Les membres de la commission ne s'opposent pas à ce dossier, mais Madame Mauvage propose de les recevoir. Monsieur Dauchez suivra son neveu dans cette reprise d'activité.

Les commerçants présents souhaitent que le règlement des marchés soit revu au niveau des successions. Ils indiquent que le règlement des Marchés de France évoque ce sujet. Madame Mauvage propose de se renseigner.

Monsieur COLOSIMO, traiteur italien, a débuté son activité le 15 novembre dernier sur l'emplacement qu'occupait auparavant Monsieur Boulay, fromager. Son stand est de qualité et les commerçants sont satisfaits de ce commerce.

Monsieur LAHOREAU Romain, fruits et légumes, qui a repris l'activité de Monsieur Guillemot sollicite une extension de deux mètres de son étalage qui passerait ainsi à 12 mètres linéaires. La commission émet un avis favorable sur cette demande.

Madame Mauvage demande à Monsieur Barnole de prévoir le placement d'un commerce de qualité au dos de Monsieur HUET.

Madame BEHAR, prêt à porter, sollicite l'autorisation de commercialiser, pour des raisons économiques, des pochettes assorties à ses pulls et tuniques pour la fin de l'année. Les commerçants ne sont pas favorables à cette demande.

Madame MAUVAGE informe les membres de la commission que Monsieur le Maire a autorisé à titre exceptionnel, la venue sur le marché de **Monsieur DEPOIX** qui est saintgermanoïse et qui propose des produits provençaux et de l'huile d'olive le dimanche matin sur le marché central et le samedi à Frahier. Sa présence sur les deux marchés est impératif. Madame Mauvage recevra ce candidat pour l'informer.

Monsieur Gonzalez transmet à Madame Mauvage un courrier émanant de Madame LE BRIZE, la femme de Monsieur LE BRIZE, bonneterie sur le marché, qui a fait une dépression et qui a des soucis pour régler des arriérés d'abonnement. Elle sollicite un geste afin d'annuler ces arriérés. Les membres de la commission entérinent cette demande à titre exceptionnel.

Monsieur LUCAS signale que les écoulements des eaux du poissonnier ont repris. Un courrier de rappel va lui être adressé.

MARCHE FRAHIER

Monsieur CATELIER, paella, choucroute, couscous, cesse son activité pour des raisons d'ordre économique.

Madame MAUVAGE fait un point sur l'activité du fleuriste en place sur ce marché, car le service environnement a reçu une candidature intéressante. Pour le moment, les commerçants indiquent qu'il n'y a pas de place pour deux fleuristes sur ce marché.

TARIFS 2012

Madame Mauvage présente aux membres de la commission le projet de tarifs 2012, des droits de place, qui sera voté au prochain conseil municipal.

Les membres de la commission n'émettent pas d'opposition sur les tarifs proposés.

ANIMATIONS

Les commerçants ont organisé une belle animation pour la semaine du goût. Pour Noël, le marché sera décoré mais il n'y aura pas d'animation particulière. La prochaine prévue est pour le mimosa en février prochain.

Les commerçants proposent à Monsieur Gonzalez une augmentation de la taxe d'animation prélevée avec les droits de place.

La journée super solde est prévue pour le 21 janvier 2012 et la prochaine brocante pour le 31 mars 2012.

Madame MAUVAGE rappelle à Monsieur BARNOLE qu'elle souhaite être informée de tous les événements qui se passent sur le marché, les incidents et les absences imprévues des commerçants. Elle lui demande également de veiller au respect des emprises autorisées du marché pour les volants.

ELECTIONS

Des élections pour le renouvellement des membres de la commission auront lieu au 1^{er} trimestre 2012.